



## L'ÉVÉNEMENT

# La CFDT jouera un rôle central dans l'évolution du texte

Le gouvernement ne peut pas présenter au Parlement un texte que réprovoque le syndicat réformiste, son allié depuis le début du quinquennat. Les pourparlers ont débuté.

CÉCILE CROUZEL  @ccrouzel

C'EST UNE petite phrase de Jean-Christophe Cambadélis qui en dit long sur le rôle clé que va jouer la CFDT dans les prochains jours sur le projet de loi El Khomri. « *Si on veut faire triompher la philosophie de la souplesse et de la sécurité pour les salariés, il faut associer les syndicats réformistes* », a insisté, mardi sur LCI, le premier secrétaire du PS. À vrai dire, le gouvernement n'a pas le choix : compte tenu des réticences de la gauche, il serait suicidaire pour lui de porter devant le Parlement un texte qui ne serait pas accepté par la première centrale réformiste de France.

Depuis son élection en 2012, François Hollande ne fait rien qui fâche la CFDT, qui est devenue son principal appui dans le monde syndical. Car, sans elle, aucun grand compromis ne peut être trouvé en matière sociale - la CGT étant hors de ce jeu et les autres syndicats réformistes étant beaucoup plus petits. Ainsi, c'est grâce à l'accord signé entre le Medef et la centrale de Laurent Berger que les retraites complémentaires ont été réformées à l'automne dernier.

Très conscient de cet état de fait, le gouvernement a déjà laissé entendre qu'il était ouvert à des évolutions sur le texte El Khomri. L'insistance de ministres, comme Michel Sapin, à le qualifier « *d'avant-projet* » et non de « *projet* » ne veut pas dire autre chose. Concrètement, cela signifie que le texte devrait évoluer pour prendre en compte les lignes rouges d'une CFDT qui, par ailleurs, approuve la philosophie générale de la réforme consistant à donner plus de marges aux accords

d'entreprise.

Le deuxième syndicat français refuse en particulier le plafonnement des indemnités prud'homales et un des assouplissements du licenciement économique (celui sur le périmètre géographique). « *En matière de temps de travail, le projet laisse aujourd'hui trop de décisions aux mains du seul employeur, comme sur les forfaits jours dans les petites entreprises. Il faut passer à des solutions négociées avec les syndicats ou des salariés mandatés* », ajoute Véronique Descacq, la numéro deux de la centrale.

## Une journée d'action fin mars emmenée par la CGT et FO

De fait, la CFDT, dont l'ADN est la négociation, ne peut accepter des mesures diminuant le pouvoir des syndicats en entreprise. Et la centrale doit aussi penser à sa base. Ainsi, c'est notamment pour montrer sa combativité aux militants que Laurent Berger a qualifié, la semaine passée dans *Le Monde*, le texte El Khomri de « *très déséquilibré* » et que la CFDT a participé à l'intersyndicale de mardi soir. Une réunion surtout symbolique, dont il n'est ressorti qu'un communiqué assez mou.

En face, le patronat va, lui, batailler pour que le maximum de dispositions initiales soient conservées. Le gouvernement tranchera. S'il réussit à passer le cap en acceptant quelques aménagements, il s'en sera bien sorti. Les autres options sont, elles, nettement moins favorables.

La première, ce serait celle d'une



contestation syndicale massive, emmenée par la CGT et FO qui refusent en bloc le projet El Khomri. « Nous rejetons globalement le texte. La philosophie ne nous convient pas et il y a des loups dans beaucoup d'articles », explique Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. D'ores et déjà, les deux syndicats ont en point de mire une journée d'action le 31 mars, à laquelle se joindraient Solidaires et l'Unef (étudiants), voire la FSU et les organisations lycéennes (Fidl et UNL), et peut-être l'Unsa et la CFE-CGC. Une nouvelle intersyndicale est également prévue le 3 mars.

« À cause des divisions entre la CFDT d'une part, et la CGT et FO d'autre part, je ne crois pas à un mouvement d'ampleur initié par les syndicats, estime toutefois Raymond Soubie, président d'Alixio Conseil et ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy. En revanche, il peut y avoir cristallisation par la pétition et par les jeunes. Et surtout, la contestation politique a pris une autre ampleur avec la tribune de Martine Aubry. » Impossible donc aujourd'hui de savoir comment le texte El Khomri ressortira du Parlement, ni même avec quelles modifications préalables il y sera entré... ■



Laurent Berger,  
le secrétaire général  
de la CFDT.

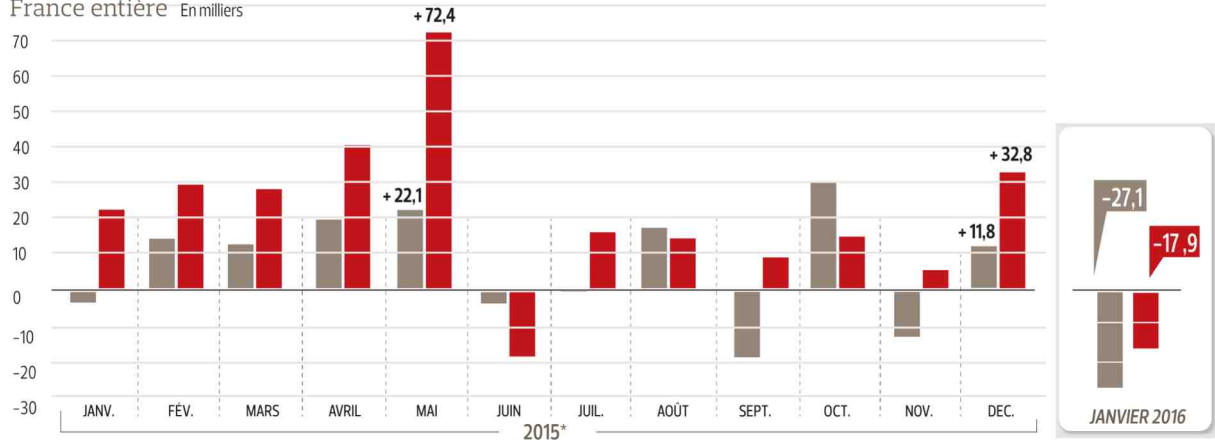
F. BOUCHON/LE FIGARO



► 25 février 2016 - N°22252

ÉVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES EN FIN DE MOIS À PÔLE EMPLOI,

France entière En milliers



Source : Pôle-Emploi, Dares